

INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DES HABITATS LITTORAUX DE L'OUEST DE LA REUNION

Notice de lecture et d'interprétation des différentes cartes :

Cette mission avait pour objet de produire une cartographie des habitats naturels littoraux de l'Ouest de La Réunion et de fournir des éléments pour mieux les prendre en compte dans les politiques et les projets.

Pour ce faire, il s'agissait en particulier :

- ✓ de réaliser un inventaire complémentaire des habitats sur la zone 0 – 50m d'altitude correspondant aux habitats littoraux ;
- ✓ d'interpréter ces inventaires ainsi que les données préalablement disponibles sous forme cartographique au 1/5000 et 1/25000.

Les habitats naturels :

Les habitats naturels correspondent aux formations végétales indigènes et endémiques.

Les habitats semi-naturels :

Les habitats semi-naturels correspondent aux formations végétales dominées par des exotiques, il s'agit d'habitats secondarisés.

L'étage mégatherme semi-xérophile

Pour les habitats de l'étage mégatherme semi-xérophile, dans l'attente de la sortie du cahier d'habitats correspondant, les relevés et la cartographie réalisés ne sont pas exhaustifs (caractérisation simplifiée).

Les mosaïques :

Lorsque l'habitat est plusieurs fois inclus dans un même polygone ou imbriqué de façon complexe, nous avons eu recours à la description d'un complexe ou mosaïque d'habitats, grâce à un seul type d'objet : le polygone. Les complexes d'habitats sont cartographiés comme un assemblage de plusieurs groupements phytosociologiques.

En résumé pour un polygone cartographié, plusieurs habitats sont recensés avec des niveaux de conservation et de dégradation différents.

4 types de mosaïques peuvent être identifiés :

- **Mosaïque temporelle** : végétations imbriquées possédant des liens dynamiques, des stades d'évolution, et des dynamiques « naturelles » différents.
- **Mosaïque spatiale** : végétation imbriquée n'ayant pas de lien dynamique, mais des liens topographiques. Présence de formations ponctuelles différentes du fait de conditions stationnaires (topographique, édaphique, ...).
- **Mosaïque mixte** : si les deux types de mosaïque sont identifiés pour une même formation identifiée. Un commentaire explique alors pourquoi la distinction est possible au sein de l'habitat.

A noter comme confirmé par le CBNM, que c'est sur le littoral réunionnais que la notion de mosaïque est la plus aisée à appréhender : en effet, la configuration classique des habitats littoraux est une distribution en transects perpendiculaires au trait de côte. Au delà, peuvent apparaître des mosaïques temporelles (à une même distance du trait de côte on peut avoir un habitat pionnier, ou un autre plus évolué) ou spatiales (un régime de perturbation peut en être la cause, mais aussi la présence de gros rochers, par exemple, obstacles aux embruns, créant une micro-hétérogénéité abiotique, entraîne une distribution en mosaïque spatiale fine des habitats). Lorsque ces habitats présentent alors une superficie < à 50m², ils ont été cartographiés en mosaïque, spatiale ou temporelle, selon le cas.

NB : Les données produites dans le cadre de cette étude ne doivent pas remplacer les inventaires à réaliser pour les projets d'aménagement notamment. En effet, l'objectif de la mission n'était pas les mêmes et le recensement des espèces indigènes patrimoniales réalisé ne peut être considéré comme exhaustif notamment au sein de l'étage mégatherme semi-xérophile.

Cartographie des habitats :

Cartographie des habitats

La légende des habitats est présentée en deux entrées qui sont dans l'ordre :

- L'entrée système de végétation littoral sous forme de motifs ponctuels différents pour chaque système qui vient couvrir l'habitat.
- Puis l'entrée type d'habitat par couleur.

Les couleurs caractérisent l'espèce dominante/caractéristique de la formation et restent ainsi les mêmes quelque soit le système de végétation. A titre d'exemple, les « pelouse à *Cynodon dactylon* sur plage de sable blanc (1.1.1.4) » et « les pelouse à *Cynodon dactylon* des plages de galets (1.5.1.3) » sont colorées de la même façon avec la même teinte jaune.

Etat de conservation

Cet état peut être appréhendé d'après l'état de dégradation par rapport à l'état de conservation optimal décrit dans la littérature ou dans les fiches descriptives des cahiers d'habitats lorsque ceux-ci sont disponibles. Il s'appuie sur la typicité floristique de la communauté végétale par comparaison avec son état optimal (défini dans la littérature phytosociologique notamment au travers des tableaux ou de(s) relevé(s) phytosociologique(s) décrivant le syntaxon élémentaire).

Les types d'état retenus sont : Excellent, bon, moyennement dégradé, fortement dégradé.

- Excellent : habitat conforme à la description du cahier des habitats, de physiologie et de composition floristique typiques. Habitat pas ou très peu concerné/perturbé par des espèces exotiques.
- Bon : habitat conforme à la description du cahier des habitats mais présentant quelques variations du fait des dégradations subies.
- Moyennement dégradé : habitat conforme à la description du cahier des habitats mais perturbé par des facteurs de dégradation altérant en partie la physiologie de l'habitat et/ou sa composition floristique (présence d'espèces exotiques).
- Dégradé : habitat se rattachant à la description du cahier des habitats mais perturbé par des facteurs de dégradation qui modifient la physiologie et/ou la composition floristique par l'abondance ou la dominance d'une ou plusieurs espèces exotiques.
- Très dégradé : habitat naturel se rattachant à la description du cahier des habitats mais très perturbé par des facteurs de dégradation qui modifient la physiologie et/ou la composition floristique par l'abondance ou la dominance d'une ou plusieurs espèces exotiques.

La cartographie met en évidence l'état de conservation des habitats selon la naturalité de ceux-ci :

- Les habitats naturels sont cartographiés en couleur pleine.
- Les habitats semi-naturels sont cartographiés selon la même palette de couleurs mais en hachuré.

Possibilité de restauration :

La possibilité de restauration de tous les habitats cartographiés a été évaluée. Cette évaluation plus fine pour les habitats naturels littoraux, conformément au cahier des charges, se base sur l'état de conservation de l'habitat (cf. ci-avant), les principaux types de dégradation constatés et la topographie de la zone (accessibilité notamment). En effet, les possibilités de restauration s'apprécient en fonction des efforts à fournir pour qu'un habitat retrouve son état optimal :

Les possibilités de restauration sont catégorisées de la manière suivante :

- Possible : Habitats naturels conservés ou peu dégradés. Compte tenu de la dynamique du littoral Ouest, tous les habitats naturels conservés ou peu dégradés doivent faire l'objet d'une surveillance vis-à-vis des facteurs de dégradation dont principalement l'envahissement (pression des formations semi-naturelles en limite), mais également des usages (piétinement, sur-fréquentation, ...) et éventuellement d'une action ponctuelle peu « coûteuse » (lutte ponctuelle contre les espèces exotiques ou gestion de la fréquentation).
- Possible avec efforts : Habitats naturels peu dégradés ou dégradés mais dont l'action à mettre en œuvre demande des efforts (action de lutte ou de gestion des facteurs de dégradation), ou habitats semi-naturels au sein d'habitats naturels et souvent de superficie réduite et dont l'action d'éradication des espèces exotiques dominantes (méthodologie de lutte) est connue pour être rapide et « efficace ». Cas des fourrés à *Prosopis juliflora* sur le littoral.
- Difficile : Il s'agit d'habitats semi-naturels dégradés mais relativement accessibles.
- Très difficile : il s'agit essentiellement d'habitat localisé en zone difficilement accessible : remparts, falaises, ... et/ou d'habitats fortement dégradés par une ou plusieurs espèces exotiques avec un très fort pouvoir envahissant à l'instar du *Dichrostachys cinerea*.

- Non évalué : Cas des habitats déjà cartographiés à l'occasion d'une autre mission et intégrés à la cartographie produite et des habitats identifiés par photo-interprétation compte tenu de leur inaccessibilité.

La cartographie met en évidence les possibilités de restauration des habitats selon la naturalité de ceux-ci :

- Les habitats naturels sont cartographiés en couleur pleine.
- Les habitats semi-naturels sont cartographiés selon la même palette de couleurs mais en hachuré.